

Pays de la Loire, Maine-et-Loire  
Bouchemaine  
les Landes

## Manoir puis maison de maître des Landes

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA49008731

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Confluence Maine-Loire

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : manoir, maison

Genre du destinataire : de maître

Parties constituantes non étudiées : communs, douves, bastion, jardin d'agrément

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales :

### Historique

Le manoir des Landes appartenait dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à la famille Leroy. René Leroy, prêtre, également détenteur de la seigneurie de l'Épine à Avrillé, fils de Jehan Leroy, seigneur des Landes et de Catherine de la Roche détient la terre en 1539. La seigneurie passe ensuite à la famille d'Andigné. Le 27 juin 1609, Pierre Breteau, maître orfèvre et négociant, rachète la terre à Claude de Juigné, veuve de Philippe d'Andigné, et à ses héritiers pour la somme de 12 000 livres. Celle-ci est alors composée "d'un logis pour le seigneur, de portal, granges, pressoir, grenier, celliers, étables, jardins, vergers, ayreaux, garennes, bois de haute futaye, bois taillables et des lieux de mestairye, closerie appelés la Brunellerye". Dès 1610, un marché passé entre le nouveau propriétaire des lieux et deux maîtres charpentiers angevins suggère une importante campagne de travaux. Dans la foulée, plusieurs baux passés avec des métayers et des closiers locaux attestent d'une reprise en main du domaine. Pierre Breteau fils, hérite du domaine puis sa fille Perrine, épouse de Gilbert de Martineau. Les Martineau conservent la propriété jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est acquise par la famille Lechallas puis passe successivement à Mme Farran (1882) puis M. Bouvier-Bangillon (1897). Transformée en discothèque au début dans les années 1980, la propriété a fait l'objet d'importants travaux de restauration depuis les années 1990.

Période(s) principale(s) : limite 16<sup>e</sup> siècle 17<sup>e</sup> siècle

### Description

Loin de l'archétype du manoir angevin, le logis emprunte aux modèles nouveaux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Si l'absence de symétrie de la façade trahit sans doute la reprise d'un édifice antérieur, l'escalier central à double montées convergentes couvert d'un toit à l'impériale et la haute tour abritant un escalier rampe-sur-rampe s'inspirent de l'architecture savante et des modèles proposées par les recueils d'architecture, toutes nouveautés recherchées par la classe bourgeoise angevine montante.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste, moellon, enduit ; tuffeau, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements : canonnière

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; croupe ; toit à l'impériale

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier symétrique, en maçonnerie ; escalier de distribution : escalier tournant à retours sans jour

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Sites de protection : site classé, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 5 / 37. **Matrices cadastrales, Bouchemaine.**
- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 5 E 70/22. **Marché de charpenterie passé devant Charles Renou, notaire royal à Angers, entre Pierre Breteau, sieur des Landes, René Chaintrier et Jehan Delaunay, charpentiers, 22 décembre 1610.**

### Bibliographie

- DURANDIÈRE, Ronan. **Confluence Maine-Loire. Diagnostic du patrimoine.** Département de Maine-et-Loire, 2016, 65 p.
- DURANDIÈRE, Ronan. **La confluence Maine-Loire. Territoire de villégiature.** Images Patrimoines en région, Nantes, Éditions 303, 2021, 136 p.
- PORT, Célestin. **Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire**, 3 vol., Paris-Angers, 1874-1878 ; réédition, mise à jour et augmentée (coll.), 4 vol., Angers : 1965-1989 ; supplément (Sarazin, André), 2 vol. Angers : 2004.

### Périodiques

- LAPART, Henri. **Le château des Landes.** *Bulletin de l'HCLM (Histoire des coteaux de Loire et de Maine)*, 1998, n° 28.  
p. 2-5

### Liens web

- Plan cadastral napoléonien, 1810, section B4, parcelle 1053 et parcelles alentour (Arch. dép. Maine-et-Loire : 3 P 4/37/12). : <https://recherche-archives.maine-et-loire.fr/v2/ad49/visualiseur/cadastre.html?id=490029170>

## Annexe 1

### Marché de charpenterie passé entre Pierre Breteau, sieur des Landes, René Chaintrier et Jehan Delaunay, charpentiers.

#### 5 E 70/22, 22 décembre 1610.

Le vingt deuxiesme jour de décembre mil six cent dix, avant midy, Devant nous, Charles Renou, notaire royal à Angers, ont esté présans, personnellement establiz honneste homme Pierre Breteau, sieur des Landes Me orfèvre demeurant à Angers, d'une part, et René Chaintrier et Jehan Delaunay, charpentiers, demeurant à Angers, duement soubmiz, etc. Confessent avoir fait et accordé le marché et convention qui s'ensuit. C'est ascavoir que lesdits Chaintrier et Delaunay ont promis et promettent à leurs coutz et despans abattre tout et tel nombre de chesnes et fresnes que ledit Breteau

voudra faire abattre audit lieu des Landes où ilz les ont veus et que ledit Breteau leur montrera, et commenceront à abattre ceux qui leur ont esté montrez en la coullée, quel abat ilz commenceront demain et continueront. Et estant lesdits chesnes abatuz, les mettront lesdits Chaintrier et Delaunay en charpente de [poutreaux], chevrons, solliveaux et coulombaige, des longueurs desdits chesnes et des espayseurs, scavoir le solliveau de IX poulces en ung sans et sept en l'aultre, les chevrons de cinq poulces en caré, et le pied de quatre poulces, et la poutre, les tirans et aultres cherpentés et coulombaige des espayseurs ordinnaires. Pour les poutreaux seront de la grosseur qu'ilz en trouveront en chesne. Syeront et fassonneront lesdites charpentés bien et duement et commenceront à travailler incontinant après l'abat fait et continueront jusques à ce qu'ilz ayent parachevé. Et est ce fait pour en payer et bailler par ledit Breteau auxdits Chaintrier et Delaunay, scavoir pour chacun millier de piedz qui se trouveront en toutes lesdites charpentés la somme de dix-livres à comter cent quatre pour cent et dix cent par millier, payables en travaillant auxdites cherpentés, et icelles faictes fin de payement, et pour les branchaiges qui s'y trouveront esdits chesnes lesdits Chaintrier et Delaunayles laysseront sur la place. Et pour les coupeaux sortant hors de soubz la hache lesdits cherpentiers les auront et prenderont. Tout ce que dessus stipullé par les parties dont ilz [...] desclarez d'accord au terme de garder domaige, intérêtz, obligent les parties respectivement leurs biens et lesdits Chaintriers et Delaunay, eux et chacun d'eulx seul et pour le tout, sans division de personne ne de biens, leurs hoirs, leurs biens, leurs corps à tenir prison etc, au bénéfice, promettent, de [posteriorité], [...], fait à Angers, [...] le sieur Pierre Fresnay, marchand [greg...], tesmoing demeurant à Angers, [...] lesdits cherpentiers ont dit ne scavoir signer. Gloze : coulombaige.  
Frenay. Pierre Breteau. Demarie. Renou.

## Illustrations



Les Landes. Carte postale.  
1er quart du XXe siècle.  
Repro. Bruno Rousseau  
IVR52\_20174900499NUCA



Vue d'ensemble depuis  
l'allée cavalière.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900200NUCA



Vue d'ensemble depuis  
l'allée cavalière.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900216NUCA



Vue d'ensemble depuis l'est.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900217NUCA



Vue de la façade est et du bâtiment  
de communs depuis la cour.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900203NUCA



Vue de la façade principale.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900202NUCA



Détail de l'escalier extérieur central à montées convergentes.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900205NUCA



Détail de l'escalier extérieur central à montées convergentes.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900204NUCA



Détail de l'angle nord-est du logis.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900206NUCA



Détail des baies au sud de la façade est.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900207NUCA



Vue de la façade postérieure.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900212NUCA



Vue de l'escalier depuis le palier du rez-de-chaussée.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900209NUCA



Détail de l'escalier intérieur  
depuis le premier repos.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900208NUCA



Détail d'une canonnière à  
redents sur le mur de clôture.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900214NUCA



Détail d'une canonnière à  
redents sur le mur de clôture.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900213NUCA



Vue du bâtiment annexe nord-est.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900218NUCA



Vue de l'étang.  
Phot. Armelle Maugin  
IVR52\_20204900211NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

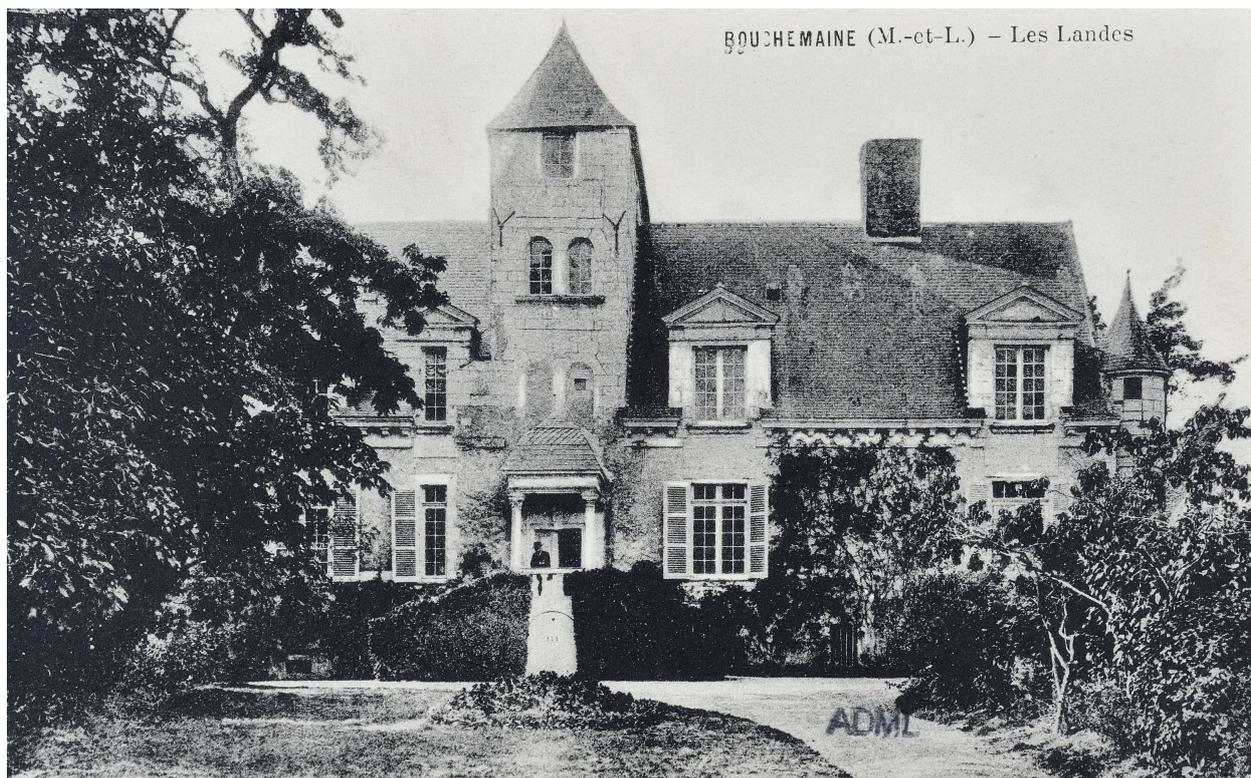
Bouchemaine : présentation de la commune (IA49010833) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Bouchemaine

Les maisons de villégiature de la confluence Maine-Loire (IA49010812) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Béhuard

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Henri Enguehard, Ronan Durandière, Chloé Le Corre

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine



Les Landes. Carte postale. 1er quart du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Bouchemaine. Les Landes (château).** (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 6 Fi 1638).

IVR52\_20174900499NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2017

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Service départemental de l'Inventaire du patrimoine ; (c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble depuis l'allée cavalière.

IVR52\_20204900200NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble depuis l'allée cavalière.

IVR52\_20204900216NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble depuis l'est.

IVR52\_20204900217NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade est et du bâtiment de communs depuis la cour.

IVR52\_20204900203NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade principale.

IVR52\_20204900202NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'escalier extérieur central à montées convergentes.

IVR52\_20204900205NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'escalier extérieur central à montées convergentes.

IVR52\_20204900204NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'angle nord-est du logis.

IVR52\_20204900206NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des baies au sud de la façade est.

IVR52\_20204900207NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade postérieure.

IVR52\_20204900212NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'escalier depuis le palier du rez-de-chaussée.

IVR52\_20204900209NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'escalier intérieur depuis le premier repos.

IVR52\_20204900208NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une canonnière à redents sur le mur de clôture.

IVR52\_20204900214NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une canonnière à redents sur le mur de clôture.

IVR52\_20204900213NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment annexe nord-est.

IVR52\_20204900218NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'étang.

IVR52\_20204900211NUCA

Auteur de l'illustration : Armelle Maugin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation